

colorchecker CLASSIC



0 cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

x-rite

mm

MUNICH. LEITNER DUCH. MALKARIN A.S. A ROYALE. 1652.

1652. A ROYALE. MALKARIN A.S. LEITNER DUCH. MUNICH.

MUNICH. LEITNER DUCH. MALKARIN A.S. A ROYALE. 1652.

1652. A ROYALE. MALKARIN A.S. LEITNER DUCH. MUNICH.

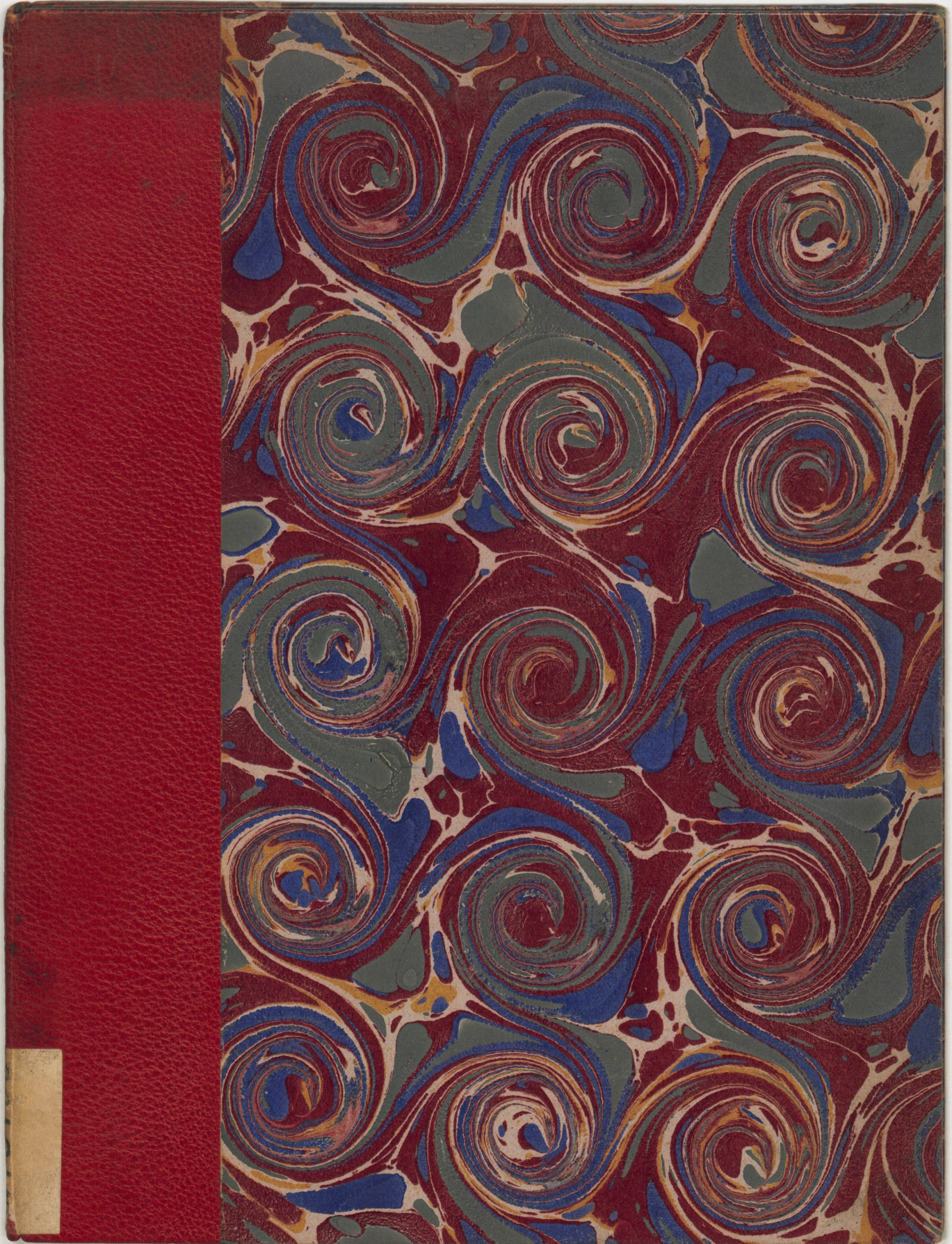
MUNICH. LEITNER DUCH. MALKARIN A.S. A ROYALE. 1652.

1652. A ROYALE. MALKARIN A.S. LEITNER DUCH. MUNICH.

MUNICH. LEITNER DUCH. MALKARIN A.S. A ROYALE. 1652.

1652. A ROYALE. MALKARIN A.S. LEITNER DUCH. MUNICH.





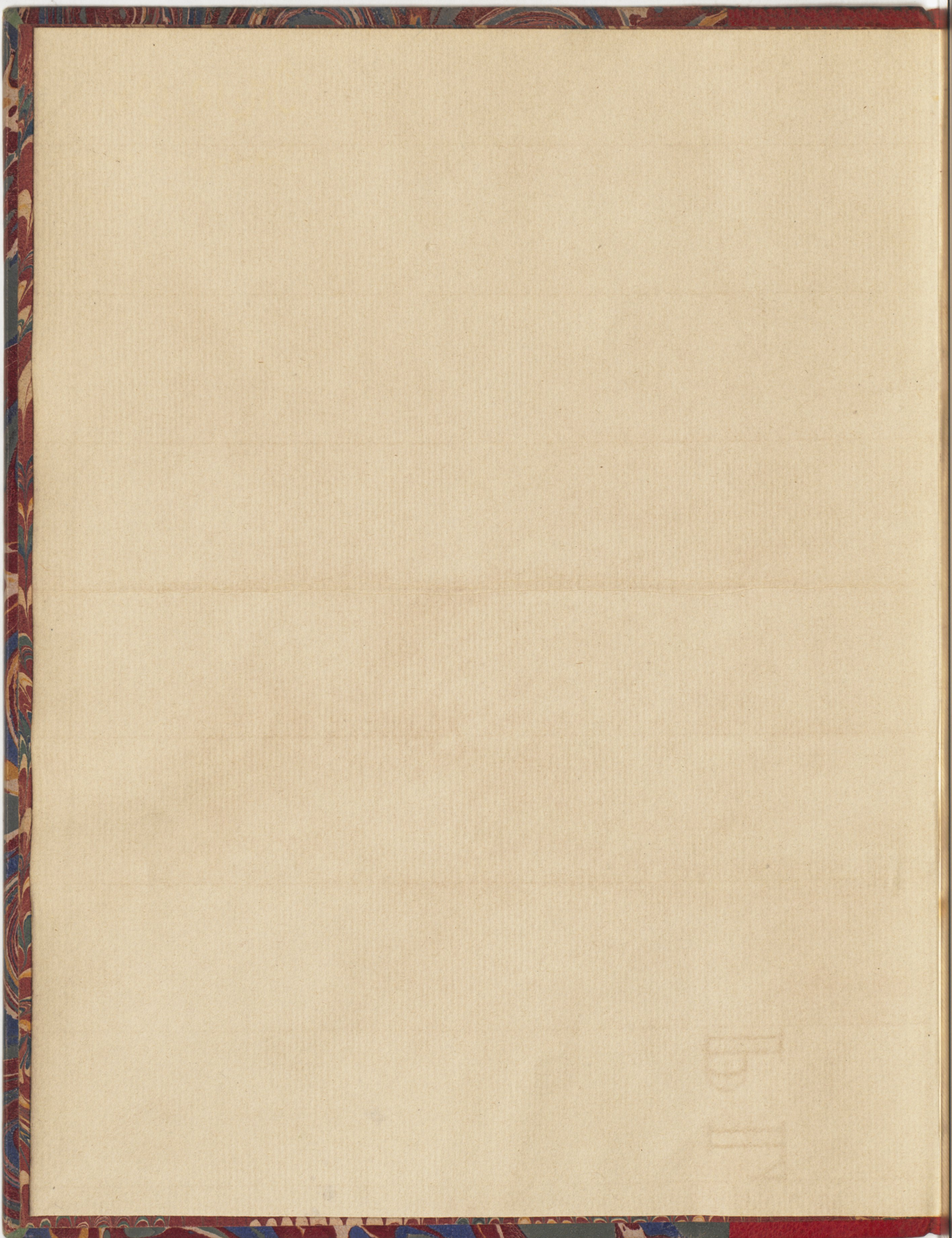














No. 10, 192.

Catalogue Moreau

n<sup>o</sup> 2093.



1910

...

...



29  
—

LETTRE

DV CARDINAL

MAZARIN

ESCRITE

A SON ALTESSE

ROYALLE

SVR SON RETOVR  
en France.



A PARIS;

---

M. DC. LII.



21

LETTRE

DU CARTEMAIL

MARIN

ESCRITE

A SON ALTESSE

ROYALLE

PAR SON RETOUR

en France.



A PARIS

MDC LII





LETTRE  
DV CARDINAL  
MAZARIN  
ESCRITE A SON ALTESSE  
ROYALLE,  
SVR SON RETOVR EN FRANCE.

**M**ONSEIGNEVR,  
Comme vostre Altesse Royale est la  
troisiéme personne de l'Estat, & qui seule  
aujourd'huy doit estre l'arbitre des mouue-  
ments qui agitent ce grand corps de la Mo-  
narchie Françoise: l'ay creu estre obligé de  
l'informer du dessein qui ma porté d'entrer  
en France, qui n'est pas si pernicieux que sans  
doute mes ennemis auront fait entendre à



4  
vostre Altesse Royale ; Puisque sa fin n'a  
pour vifec que le reſtaſſement de l'autori-  
té Royale & la tranquillité de l'Eſtat, qui  
s'en iroit infailliblement vers le penchant de  
ſa ruine, ſ'il n'y eſtoit pourueu d'un prompt  
ſecours, à la faueur duquel l'on puiſſe redui-  
re les factieux dans leur deuoir : Et par ce que  
ie ſuis plainement informé de ce qui ſ'eſt paſ-  
ſé depuis le départ de leurs Majeſtez de la  
ville de Paris, & que le ſuccez de leurs armes,  
quoy qu'il ait toujors eſté avantageux, n'a  
pas pû encores diſſiper les niüages de toutes  
ſes broüilleries, qui ont pour pretexte mon  
retour : Il ma ſemblé qu'il eſtoit de mon de-  
voir, apres tant de témoignages d'amour  
& de bien-veillance que i'ay receuz de leurſ-  
dites Majeſtez pendant mon Miniſteriat, &  
l'entier maniement des affaires de l'Eſtat,  
auquel i'eus l'honneur d'eſtre eſtably dès le  
viuant du feu Roy Louïs treizième, d'heu-  
reuſe & triomphante memoire, & conti-  
nué dans la regence de la Reyne : De faire  
parroiſtre que leurſdites Majeſtez n'ont pas  
obligé vn ingrat ny verſé les rozées de leurs  
beni-



benignes influences & faueurs sur vne terre infertille; En employant non seulement vne partie des deniers que i'ay receuz de leurs mains liberalles, pour recompense des seruiques que i'ay rendus à l'Estat, pour en composer vne armée : mais encores ma propre vie que i'exposeray librement à la teste de mes troupes pour le maintien de leur sacrée Couronne, par le moyen dequoy avec l'ayde du tout puissant & le concours que ie promets de vostre Altesse Royale & de tous les fidelles François, que i'estime que dans de si iustes desseins ne le refuseront pas, pour par faire & accomplir le bon-heur de l'Estat; I'espere que les rebelles seront obligez de recourir en peu de temps à la clemence de leur Souuerain Monarque. Voila en effect, **MONSEIGNEUR**, les veritables motifs de l'armement que i'ay fait & de mon entrée dans le Royaume, où apres le seruice que ie me prepare de faire au Roy, ie n'auray point de plus forte passion que

B



seruice que ie me prepare de faire au Roy,  
 ie n'auray point de plus forte passion que  
 celle de rendre à vostre Altesse Royale mes  
 submissions accoustumées, en qualité;

**MONSEIGNEVR,**

**De vostre Altesse Royale;**

Le tres humble, tres-obeissant &  
 tres affectionné seruiteur.

**IULLES Card. MAZARIN.**

D'Espernay ce 5.

Januier 1651



